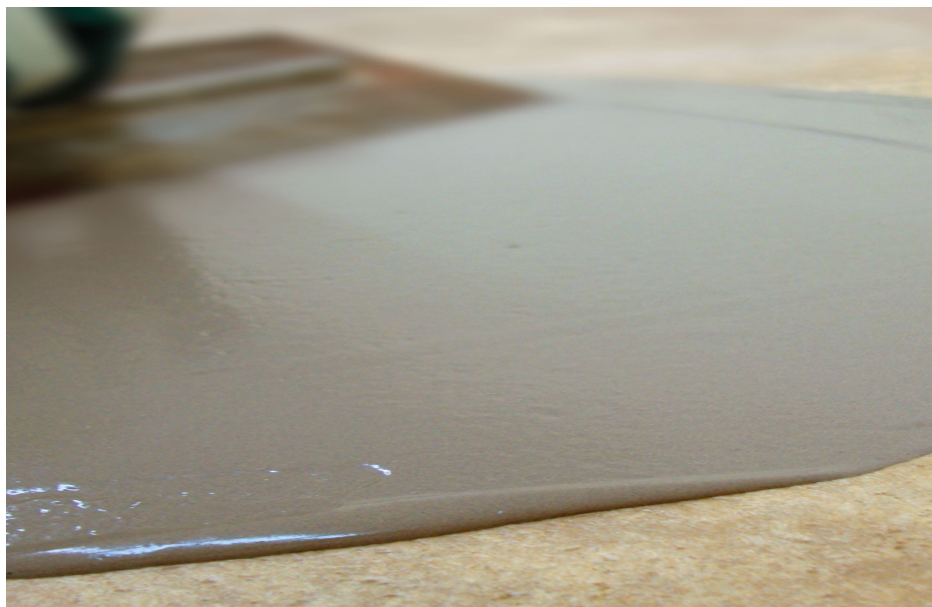




PRÉPARATION DE SURFACES - ADDITIF POUR PRO PATCH™

Produit conçu pour être mélangé avec le Pro Patch™ afin d'obtenir des caractéristiques de performance supérieures.

- PRO PATCH™ LIQUIDE

ÉCO-DÉCLARATION VALIDÉE

SPECIFICATIONS DU PRODUIT	IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX	PERFORMANCES TECHNIQUES
Références Pro Patch™ Liquide.	Analyse de cycle de vie -	Tests de performance
Lieu de fabrication finale Anjou, (Québec) H1J 1P3 CANADA	Durée de vie de référence -	
Composition Eau, polymère, solvant, surfactant et additifs.	Empreinte carbone du produit -	
	Déclaration environnementale de produit DEP Type III ISO 14025 : 2006 -	GESTION ENVIRONNEMENTALE DE L'ENTREPRISE
		Certifications ISO 14001 -
		Responsabilité élargie du fabricant - (Programme de récupération)
		Rapport de développement durable de l'entreprise - (CSR : GRI, ISO 26000, BNQ 21000 ou autre)
ATTRIBUTS	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS	CERTIFICATIONS ET CONFORMITÉS
Contenu recyclé Pré-consommation : 0 % Post-consommation : 0 %	Déclaration des ingrédients chimiques 1 000 ppm	
Sources d'approvisionnement La collecte de données auprès des fournisseurs a été effectuée pour les composants du produit en fonction de chaque analyse environnementale spécifique.	Type de déclaration HPD® version 2.3 Health Product Declaration® Avril 2023 à Avril 2026	
Bois certifié -	Test d'émissions -	
Matériaux rapidement renouvelables -	COV 23,60 g/L	
Matériaux biosourcés -	Formaldéhyde -	
	Autres -	

PROMA est un important fabricant canadien de matériaux professionnels de haute qualité pour l'installation de revêtements de sol, qui comprend des produits pour préparer correctement les surfaces ; matériaux pour installation des carrelages, pierres et revêtements de sol ; produits de jointoiement ; nettoyeurs et scellants.

9801, Parkway, Anjou (Québec) H1J 1P3 CANADA
www.proma.us

Répertoire normatif : **09 24 00**
Éco-Déclaration Validée : **EDV22-1002-08**
En vigueur depuis : **04/2023**
Période de validité : **04/2025 à 04/2026**
Tous droits réservés® Vertima inc. 2016



SOMMAIRE DES CONTRIBUTIONS DU PRODUIT

LEED® v4 pour la conception et la construction de bâtiments durables (C+CB)

Nouvelles constructions, Noyau et enveloppe, Écoles, Commerces au détail, Centres de données, Entrepôts et centres de distribution, Bâtiments hôteliers et Établissements de soins de santé.

LEED® v4 pour la conception et la construction de l'aménagement intérieur (C+CI)

Intérieurs commerciaux, Commerces au détail et Bâtiments hôteliers.

MATÉRIAUX ET RESSOURCES		CONTRIBUTIONS DU PRODUIT	
MR	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Approvisionnement des matières premières Option 2 : Pratiques d'extraction exemplaires (1 point) Exigences - Utiliser des produits qui sont conformes à au moins l'un des critères suivants : Contenu recyclé, Bois certifié, Matériaux biosourcés, Responsabilité élargie des producteurs.	Ne Contribue pas	ATTRIBUTS Pré-consommation : 0 % Post-consommation : 0 %
	Déclaration et optimisation des produits des bâtiments – Ingrédients des matériaux Option 1 : Déclaration des ingrédients des matériaux (1 point) Le produit contribue avec sa Health Product Declaration® et aura une valeur équivalente à 1 produit sur 20 aux fins de calculs d'obtention de ce crédit.	Contribue	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS HPD® version 2.3 Health Product Declaration®
QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS		CONTRIBUTIONS DU PRODUITS	
QEI	Matériaux à faibles émissions Option 1 : Calculs relatifs aux catégories de produits (1-3 points) Pour la catégorie Adhésifs et scellants intérieurs appliqués sur site, au moins 90 % des adhésifs et scellants, en volume, doivent satisfaire à l'Évaluation générale des émissions. De plus, 100 % des adhésifs et scellants intérieurs appliqués sur site doivent satisfaire aux exigences de teneur en COV pour les produits appliqués par voie humide.	Ne Contribue pas	INGRÉDIENTS ET ÉMISSIONS Les produits n'ont pas été testés et ne sont pas conformes à la méthode standard du California Department of Public Health (CDPH) v1.2-2017 pour les scénarios Bureau Privé et Salle de Classe. ET Les produits sont conformes à la règle SCAQMD 1168 du 1er juillet 2005 ou aux limites canadiennes de concentration de COV pour les revêtements architecturaux.

Il est important de noter que les points identifiés ci-dessus sont associés à chacun des crédits où le produit contribue dans le cadre d'une démarche de certification LEED® v4. Aussi le produit en lui-même ne constitue qu'un élément parmi d'autres pour atteindre le pointage visé.

Les données incluses dans cette Fiche Technique Environnementale ont été fournies par le client et les fournisseurs, ils demeurent responsables de la véracité et l'intégrité des données fournies. Vertima suit un protocole rigoureux, comprenant un audit des données d'usine, également un audit de la documentation de la chaîne d'approvisionnement du fabricant, l'analyse et la validation de tous les documents justificatifs. Cependant, Vertima ne peut être tenue responsable des informations fausses ou trompeuses qui pourraient entraîner des pertes ou dommages subis, causés en tout ou en partie, par des erreurs et omissions relatives à la collecte, la compilation et / ou l'interprétation des données.

Éco-Déclaration Validée :

EDV22-1002-08

Période de validité :

04/2025 à 04/2026

Tous droits réservés® Vertima inc. 2016

